

## Observatoire de la formation

### 7<sup>ème</sup> promotion de la classe préparatoire intégrée

Depuis l'année 2008, la classe préparatoire intégrée (CPI) accueillie à l'Énap prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B, de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, des critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

Ces élèves bénéficient de cours dans des disciplines aussi diverses que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale.

Ils se verront également proposer chaque semaine des entraînements à l'oral ou à l'écrit dans les conditions des concours.

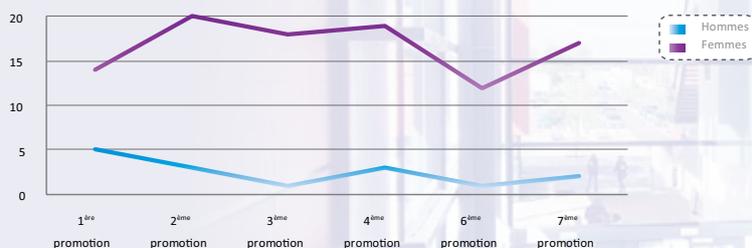
En outre, ils effectueront un stage en détention au mois de décembre 2014 et un autre dans un SPIP en février 2015 pour enrichir leurs connaissances des pratiques pénitentiaires.

#### A retenir

- En formation de septembre 2014 à juin 2015
- 17 élèves : 15 femmes et 2 hommes
- Moyenne d'âge : 25 ans
- Diplôme : 16 élèves possèdent un « bac+5 » et 1 élève est diplômé d'un « bac+4 »
- Nature du diplôme : 16 élèves sont diplômés en droit et 1 élève en sciences humaines
- Connaissances du milieu carcéral : neuf élèves ont déjà eu une expérience au sein de l'AP dans le cadre de stages, d'activités associative ou professionnelle
- Motivations principales : «participer à la réinsertion des détenus» et «devenir cadre de la fonction publique»
- Concours souhaités à l'issue de la CPI : DSP, DPIP et CPIP

### Profil sociodémographique

Graphique 1 : Évolution de la part d'hommes et de femmes – 1-7<sup>ème</sup> promotions – Effectifs



\*absence de données pour la 5<sup>ème</sup> promotion

Cette promotion, à l'instar des précédentes, est majoritairement féminine puisqu'elle compte 15 femmes et 2 hommes.

Les élèves sont plutôt jeunes avec une moyenne d'âge de 25 ans. Les plus jeunes sont âgés de 22 ans et le plus âgé de 43 ans.

Concernant leur situation matrimoniale, 12 élèves sont célibataires, 4 sont en union libre et 1 élève est marié.

Tableau 1 : Origine géographique des élèves par DISP - Effectifs

Origine géographique des élèves	Nombre d'élèves
DISP Lille	3
DISP Strasbourg	3
DISP Lyon	2
DISP Dijon	2
DISP Toulouse	2
Outre-Mer	2
DISP Marseille	2
DISP Rennes	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

Malgré un effectif faible (17 personnes), la provenance des élèves est très diversifiée. Toutes les origines géographiques sont en effet présentes au sein de la CPI, à l'exception de Paris et de Bordeaux.

On notera que la CPI accueille pour la première fois une élève originaire de la Réunion et un élève en reconversion professionnelle originaire de la Nouvelle Calédonie.

### Parcours scolaire et professionnel des élèves

Graphique 2 : Diplômes et spécialités – Effectifs

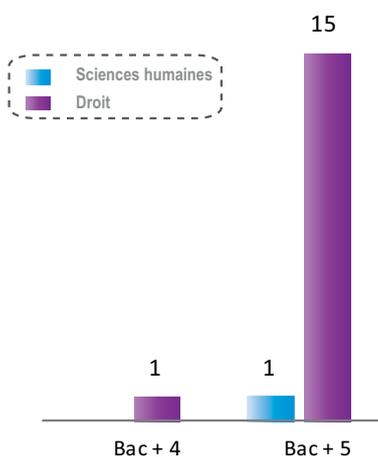


Tableau 2 : Spécialités de droit étudiées – Effectifs

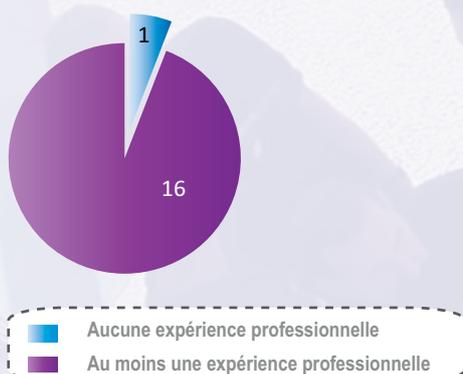
Spécialités de droit étudiées	Nombre d'élèves
Droit public	15
Droit privé	14
Droit pénal	16
Droit exécution des peines	7
Droit contentieux judiciaire	2

Bien qu'une licence (Bac + 3) suffise pour déposer sa candidature auprès de la CPI, la plupart des élèves disposent d'un master (Bac + 5). Seule une personne est titulaire d'une maîtrise (Bac + 4).

Ils sont principalement diplômés en droit sauf un élève qui a suivi un cursus en sciences humaines.

La majorité des élèves a étudié le droit public, le droit privé et le droit pénal. Certains ont étudié le droit de l'exécution des peines et seuls deux élèves ont des connaissances relatives au droit du contentieux judiciaire.

Graphique 3 : Expériences professionnelles - Effectifs



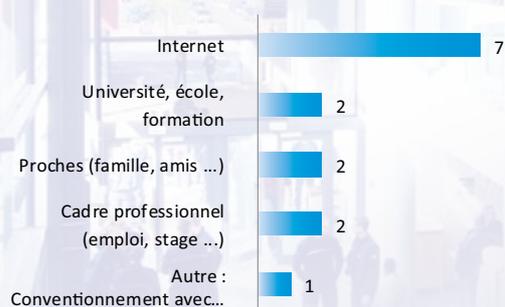
Mise à part une personne qui ne déclare aucune expérience professionnelle, les seize autres élèves ont au moins une expérience dans le monde du travail à leur actif.

Parmi ces derniers :

- Une personne a été fonctionnaire de l'Éducation Nationale pendant 15 ans.
- Trois personnes ont travaillé pour la fonction publique (que ce soit la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière) et ont également vécu une expérience dans le secteur privé en tant qu'employés.
- Douze personnes déclarent avoir travaillé dans le secteur privé : 1 artisan, 1 cadre ou profession libérale, 1 ouvrier et 9 en tant qu'employés.

## Connaissance de l'existence de la CPI et de l'administration pénitentiaire en général

Graphique 4 : Connaissances de la CPI – Effectifs



\*3 personnes n'ont pas répondu à cette question

Concernant les intermédiaires par lesquels les élèves ont appris l'existence d'une classe préparatoire à l'Enap, Internet arrive en première position. Les élèves ont ensuite connu la CPI via leur environnement universitaire, familial et professionnel.

Un répondant a indiqué que c'était grâce au conventionnement entre l'école et la Nouvelle Calédonie, dont il est originaire.

Graphique 5 : Situation professionnelle à l'entrée de la CPI – Effectifs

La majorité des élèves était en formation avant d'intégrer la CPI. La moyenne d'âge de ces étudiants est de 23 ans. Quatre élèves étaient en activité, âgés de 27 ans en moyenne et deux personnes étaient en recherche d'emploi, âgés de 25 ans et 26 ans.

Ces derniers ont connu une période de chômage relativement courte : de moins de 6 mois pour l'un et moins d'1 an pour l'autre.

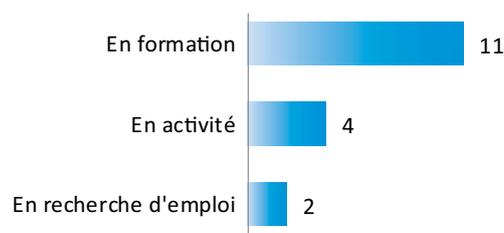


Tableau 3 : Connaissances de l'administration pénitentiaire – Effectifs

Expériences au sein de l'AP	Nombre d'élèves	Durée de l'expérience
Oui, dans le cadre d'un stage	7	Moins d'1 an
Oui, dans le cadre d'une activité associative	1	Moins d'1 an
Oui, dans le cadre professionnel	1	De 1 à 3 ans
Non pas d'expérience	8	-
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>-</b>

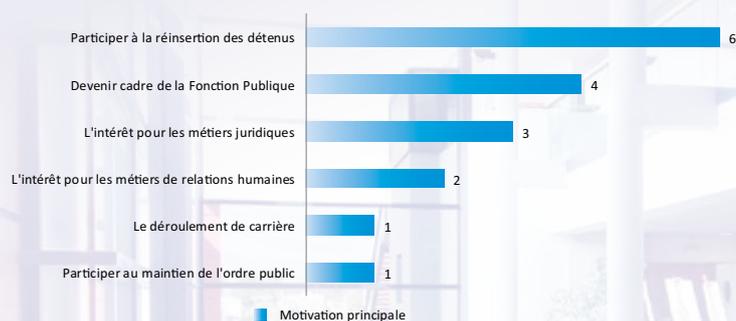
Sur les 17 élèves de la CPI, huit déclarent ne jamais avoir eu d'expérience au sein de l'administration pénitentiaire. Parmi les neuf autres élèves, un a été agent culturel en service civique au sein d'un établissement pénitentiaire pendant plus d'un an ; un élève indique avoir fait partie du Génépi (association d'étudiants intervenants auprès des personnes incarcérées pour des activités scolaires ou socioculturelles) et les sept autres élèves ont réalisé des stages en détention.

Voici comment ces derniers décrivent leurs fonctions (trois non réponses) :

- « Observation des fonctions de DSP et d'officier, en détention et dans les parties administratives »
- « Stagiaire au sein de la direction du CP Château-Thierry, en charge des dossiers de transferts notamment »
- « Stage d'observation au sein de la M.A de Charleville-Mézières durant la licence 2ème année »
- « Stage de sensibilisation CPIP »

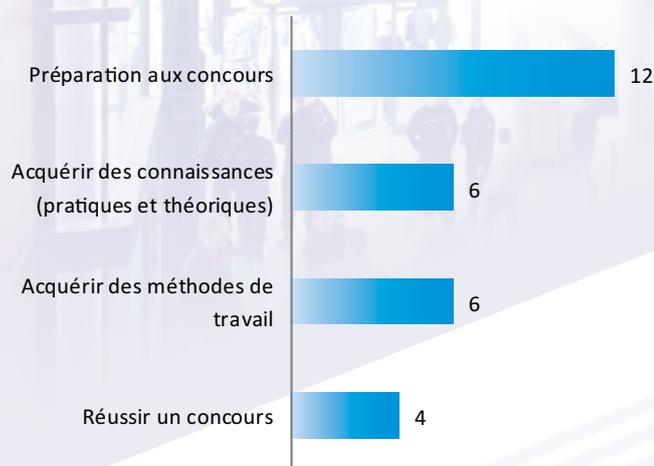
Qu'ils aient eu ou non l'occasion de côtoyer l'administration pénitentiaire - au travers de stages, d'expériences professionnelles ou d'activités associatives - certains élèves peuvent tirer de leur entourage une vision réaliste du monde pénitentiaire. En effet, dans la promotion, huit élèves ont un membre de leur famille, leur conjoint ou des amis, travaillant au sein de l'administration pénitentiaire.

Graphique 6 : Motivation principale à exercer dans l'administration pénitentiaire - Effectifs



La première motivation avancée par les élèves à exercer dans l'administration pénitentiaire, est d'ordre professionnel ; il s'agit de « participer à la réinsertion des détenus ». La deuxième réponse est d'ordre utilitaire puisqu'il s'agit de « devenir cadre de la Fonction publique ». Viennent ensuite « l'intérêt pour les métiers juridiques » et ceux de « relations humaines », puis « le déroulement de carrière » et le fait de « participer au maintien de l'ordre public ».

Graphique 7 : Attentes vis-à-vis de la CPI - Citations



Quatre élèves annoncent d'emblée que cette année de préparation vise un seul objectif : réussir un concours de l'AP.

Mais pour la plupart des élèves, l'attente principale consiste plus globalement en une préparation aux concours de la fonction publique, raison d'être de cette classe préparatoire intégrée.

- « Une préparation optimale aux concours »
- « Un entraînement intensif aux épreuves du concours »

Plus précisément, les élèves attendent aussi de cette année de préparation qu'elle leur permette d'acquérir autant des méthodes de travail que des connaissances théoriques et pratiques.

- « Acquérir une bonne méthodologie »
- « Acquérir des pistes de travail »
- « Une formation complète et pluridisciplinaire »
- « Pouvoir partager avec des professionnels »

Graphique 8 : Concours souhaité par les élèves à l'issue de la CPI – Effectifs



Sur les 17 élèves de la CPI, 13 souhaitent occuper un poste de cadre soit en tant que DSP (8 élèves), soit en tant que DPIP (5 élèves). Parmi ces futurs responsables, ils ne sont que huit à déclarer avoir déjà eu une expérience d'encadrement dans le cadre professionnel ou extra-professionnel (association, vie politique).

Les quatre autres personnes de la promotion ont indiqué qu'elles souhaitaient plutôt devenir CPIP.

Aucun élève n'a cité le concours de lieutenant pénitentiaire.

OCTOBRE 2014

7<sup>ème</sup> promotion de la classe préparatoire intégrée

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : valentine.auzanneau@justice.fr ; maud.aigle@justice.fr

OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Maud AIGLE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

**Énap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire